



DÉLIBÉRATION

DÉLIBÉRATION N°2026-01-27/02 DU 27 JANVIER 2026 RELATIVE À L'AUTORISATION DONNÉE À LA PRÉSIDENTE D'ENGAGER, MANDATER ET LIQUIDER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le Comité syndical mixte d'étude et de réalisation la Végétale, dûment convoqué le 19 janvier 2026, s'est réuni sous la Présidence de Madame Françoise LECOUFLE, sa Présidente en exercice, le mardi 27 janvier à 10h à l'Hôtel du Département du Val-de-Marne.

Nombre d'élus pouvant siéger : 10

Étaient présents et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code général des collectivités territoriales et des statuts du Syndicat mixte d'étude et de réalisation la Végétale.

Liste des élus présents : Jean-Luc DUMESNIL Françoise LECOUFLE	Liste des pouvoirs : De Bruno HELIN à Françoise LECOUFLE
---	--

LE COMITÉ SYNDICAL

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2312-1, L. 5721-2 à L. 5721-8 et L. 5722-1 à L. 5722-8,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2008-253-1 du 9 septembre 2008 portant création du Syndicat mixte d'étude et de réalisation de la Coulée verte de l'interconnexion des Tgv,
- VU** les statuts du Syndicat mixte,
- VU** le règlement intérieur du Syndicat mixte,
- VU** la délibération N°2025-03-13/02 DU 13 mars 2025 approuvant le budget primitif de l'année 2025,
- VU** le rapport présenté par Madame Françoise LECOUFLE, Présidente du SMER la Végétale,

DÉLIBÈRE

Article unique : La Présidente du SMER la Végétale est autorisée à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2026 dans les limites suivantes :

- **1 077 756, 39 €** qui correspondent au 1/3 des **3 233 269, 18 €** inscrits au chapitre 907 du budget 2025 (géré en AP)
- **1 666, 67 €** qui correspondent au 1/3 des **5 000, 00 €** inscrits au chapitre 900 du budget 2025 (géré en AP)

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits

La Présidente du SMER

Madame Françoise LECOUFLE

Nombre d'élus pouvant siéger : 10
Présents : 2
Pouvoirs : 1
Pour : 3
Contre : 0
Abstention : 0
Adoption : à l'unanimité